

Les casseroles du « grand économiste » DSK ne sont pas que sexuelles



« Je considère que tout Juif de la diaspora, doit, partout où il peut, apporter son aide à Israël. C'est d'ailleurs la raison pour laquelle il est important que les Juifs prennent des responsabilités politiques. En somme, dans mes fonctions et dans ma vie de tous les jours, à travers l'ensemble de mes actions, j'essaie d'apporter ma modeste pierre à la construction d'Israël... »

(Déclaration de DSK, sur « Europe 1 », en 1991).

Les « *Éléphants* » ont la vie dure ! « *Le Parisien* », nous apprend que Dominique Strauss-Kahn s'est entretenu dernièrement avec Richard Ferrand, Stanislas Guerini, Bruno Le Maire, et avec d'autres cadres de la majorité. Richard Ferrand a même salué « *la profondeur et la hauteur* » de l'analyse de l'ex-directeur du FMI. En effet, dans un article indigeste et long comme un jour sans pain, pompeusement titré « *L'être, l'avoir et le pouvoir dans la crise* », DSK vient de nous donner **SA** vision de l'après-Coronavirus.

Avant de me livrer – dans un prochain article peut-être ? – à une analyse des écrits de DSK, il est bon de rappeler qui est ce personnage qu'on nous décrit comme « *un grand*

économiste ».

Dominique Strauss-Kahn est né le 25 avril 1949 à Neuilly-sur-Seine. Issu d'une famille juive séfarade aisée, installée au Maroc en 1951, il grandit à Agadir. Sa famille quitte le Maroc pour Monaco à la suite du tremblement de terre d'Agadir de 1960. Son père, Gilbert Strauss-Kahn (1918– 1992), est conseiller juridique et fiscal, membre du « *Grand Orient de France* ».

Dominique Strauss-Kahn effectue ses études secondaires à Monaco puis à Paris.

Après un premier échec en 1967, il réussit en 1968 le concours d'entrée à HEC. En 1970, il entre à Sciences Po. En 1975, il obtient un doctorat en sciences économiques. En 1977, il est recalé dès l'écrit au concours d'entrée à l'Ena. En 1997, il déclarait à l'hebdomadaire « *Challenges* » :

« *L'Ena est une école de pouvoir avec très peu de fond. L'énarque est une espèce de militaire qui a appris à régner sur l'administration.* » Aurait-il dit la même chose si l'Ena avait voulu de lui ?

Mais jusque-là, reconnaissons-lui un parcours presque sans faute de « *crâne d'œuf* », de gosse de riches, doué, qui peut musarder dans de longues études financées par sa famille.

Passons rapidement sur son parcours au sein du Parti socialiste : il sera député, maire de Sarcelles – que la presse de droite appellera bientôt « *ça recèle* » – puis ministre de Lionel Jospin.

En 1999, il est mis en cause dans plusieurs affaires. Il démissionne de son poste ministériel le 2 novembre 1999. Dans le cadre de « *l'affaire de la Mnef* » (1), il est poursuivi pour « *faux et usage de faux* ». On s'interroge sur son rôle de « *consultant* » lors de l'entrée de la Compagnie générale des Eaux au sein d'une holding de la Mnef. À ce titre, il aurait

perçu 603 000 de nos ex-francs de la Mnef. La justice soupçonne une affaire de fausses factures visant à couvrir un emploi fictif.

La police n'a aucun mal à établir que la feuille de papier sur laquelle est rédigée la facture envoyée à la Mnef pour ses services provenait d'une rame de papier fabriquée à une date ultérieure à celle mentionnée sur la facture. DSK reconnaît l'avoir antidatée, mais « *sans intention délictuelle* ».

Il est mis en examen le 15 décembre 1999, puis... relaxé le 7 novembre 2001.

Dans la foulée, il est mis en cause dans « *l'affaire de la cassette Méry* ». On l'accuse d'avoir octroyé, en tant que ministre de l'Économie, une remise fiscale de 160 millions de francs au couturier Karl Lagerfeld en échange de la remise par l'avocat de ce dernier d'une cassette contenant des aveux de Jean-Claude Méry, financier occulte du RPR. DSK reconnaît avoir détenu cette cassette, mais déclare ne jamais l'avoir regardée et l'avoir égarée.

Le 23 mai 2001, la section financière du parquet de Paris requiert la saisine de la Cour de justice de la République pour enquêter sur des faits de « *corruption passive* » et de « *concussion* ».

Un rapport du procureur de la République de Paris, Jean-Pierre Dintilhac, indique qu'il existe de « *fortes présomptions de faits de corruption passive à l'encontre de l'ex-ministre* ».

Finalement, le 28 juin 2001, le procureur près la Cour de cassation prend la décision de... ne pas saisir la Cour de justice de la République. Pourquoi ? Encore un mystère !

Ce grand honnête homme fait également l'objet de « *soupçons d'emploi fictif* » dans une filiale suisse d'ELF-Aquitaine au profit de sa secrétaire très particulière, Évelyne Duval, de 1993 à 1994, (pour un montant de 192 000 francs). Il est mis

en examen pour « *complicité par instruction donnée et recel d'abus de biens sociaux* » en janvier 2000.

Mais, ô surprise, la juge Eva Joly prononce un non-lieu à son encontre le 2 octobre 2001.

Depuis sa gestion de la ville de Sarcelles, DSK sent le souffre et plusieurs élus socialistes sont très critiques à son égard : en septembre 2000, Ségolène Royal ose déclarer que les personnalités politiques sont là « *pour servir et non pour se servir* ». Entendre, rétrospectivement, parler d'intégrité et d'honnêteté par l'ancienne présidente de la région Poitou-Charentes a de quoi faire sourire !

DSK est également à l'origine du programme économique du PS qui prévoyait... la mise en place des 35 heures et des « *emplois jeunes* ». Jospin confiera cette réforme suicidaire à Martine Aubry, ministre de l'Emploi et de la Solidarité, qui y était initialement hostile.

Son rôle, au titre du ministère de l'Économie, consiste à renier le programme du PS, dont il est l'auteur, pour mettre la France en conformité avec les critères de Maastricht – pour la faire adhérer à la zone euro – et avec les règlements adoptés par Bruxelles en matière de concurrence, en privatisant des entreprises publiques nationalisées par les socialistes en 1982.

En 2007, Sarkozy, qui ne veut pas l'avoir dans les pattes pour l'élection présidentielle, appuie sa candidature à la tête du FMI. Il est nommé directeur général le 28 septembre 2007. Ce socialiste pur et dur négocie bien son salaire. Selon « *l'Express* », sa rémunération annuelle en tant que DG du FMI s'élève à 496 280 dollars (nets d'impôt) (2). Et, à peine nommé, il met en place un plan de départs volontaires pour 600 cadres et salariés, et vend une partie des stocks d'or du FMI.

Le 18 octobre 2008, le « *Wall Street Journal* » révèle qu'une enquête interne est ouverte au FMI pour savoir si DSK a fait

preuve de favoritisme en faveur de sa maîtresse, Piroska Nagy.

Cette dernière l'accuse dans une lettre envoyée aux enquêteurs : « *Je pense que M. Strauss-Kahn a abusé de sa position... Je pense que M. Strauss-Kahn est un leader brillant... C'est également un homme agressif... Je crains que cet homme ait un problème pouvant le rendre peu apte à diriger une institution où des femmes travaillent sous ses ordres* ». Accusé par Aurélie Filipetti de « *drague très lourde, très appuyée* », DSK présente publiquement ses excuses à son épouse et au personnel du FMI pour avoir fait « *une erreur de jugement* » en ayant eu cette liaison.

Le 25 octobre 2008, il est disculpé par l'enquête du FMI, qui souligne toutefois qu'il a commis des actes « *reflétant une grave erreur de jugement* ».

Le 4 mai 2011, les médias diffusent une photo : le couple Strauss-Kahn montant dans une Porsche Panamera appartenant à Ramzi Khiroun, conseiller en communication de DSK. La presse en profite pour divulguer l'important patrimoine du couple : une maison à Georgetown (Washington, DC), deux appartements à Paris, un situé place des Vosges et l'autre dans le XVI^e arrondissement, et un riad à Marrakech, de même que des collections d'œuvres d'art (appartenant à Anne Sinclair), pour plusieurs dizaines de millions d'euros. « *Les socialistes, disait Coluche, aiment tellement les pauvres qu'ils en fabriquent* ». Ils les aiment, certes, mais pas au point de vivre comme eux !

Ces gens-là ont le cœur à gauche, du côté... du portefeuille.

Le 14 mai 2011, Nafissatou Diallo, femme de chambre, accuse DSK d'agression sexuelle et de tentative de viol, dans une suite de l'hôtel Sofitel de Manhattan.

Le 16 mai 2011, la juge Melissa Carow Jackson lui signifie les sept chefs d'accusation retenus contre lui, refuse sa mise en

liberté sous caution et demande son maintien en détention provisoire.

Un grand jury l'inculpe formellement le 19 mai 2011. Le 23 août 2011, le juge Michael J. Obus décide d'abandonner les poursuites au pénal. Une procédure civile est lancée le 8 août 2011.

Le 29 novembre 2012, le « *New York Times* » annonce qu'un accord amiable a été trouvé entre DSK et son accusatrice. Le journal déclare ne pas connaître le montant de l'indemnité financière à payer par DSK. Il est aussitôt visé par une autre plainte, déposée en France par Tristane Banon, le 5 juillet 2011, qui l'accuse de tentative de viol en février 2003.

Le 13 octobre 2011, le parquet de Paris décide de ne pas le poursuivre pour « *tentative de viol* », mais estime qu'il a reconnu des faits « *pouvant être qualifiés d'agression sexuelle* ».

Il admet avoir tenté d'embrasser la plaignante, dont la mère a été sa maîtresse. Le délai de prescription du délit d'« *agression sexuelle* » étant dépassé, le parquet classe la plainte sans suite.

En février 2012, DSK est interrogé par la police française dans le cadre d'une investigation sur un réseau de prostitution, son nom ayant été cité par plusieurs protagonistes dans l'affaire du Carlton de Lille. Il est mis en examen, le 26 mars 2012 pour « *proxénétisme aggravé en bande organisée* » et laissé en liberté sous caution. Le 12 juin 2015, il est relaxé.

En février 2013, Marcela Iacob publie « *Belle et Bête* », un livre dans lequel elle raconte sa liaison avec DSK, en 2012. Elle le traite notamment d'« *être double, mi-homme, mi-cochon* ».

En juin 2013, la journaliste italienne Myrta Merlino l'accuse d'avoir voulu abuser d'elle, à la fin des années 1990, au

Forum de Davos, alors qu'il était ministre de l'Économie.

Bon, oublions un peu le pornocrate pour revenir à l'économiste.

En 2013, avec l'homme d'affaires Thierry Leyne, DSK inaugure une banque au Soudan. Puis les deux hommes s'associent. DSK investit dans « *Anatevka* », la structure de services financiers de Thierry Leyne, qui est rebaptisée « *LSK* » (pour « *Leyne, Strauss-Kahn and Partners* »). LSK annonce le lancement d'un fonds d'investissement baptisé « *DSK Global Investment* », basé sur les prévisions macro-économiques de DSK, (dont la fille Vanessa est directrice de recherche). LSK annonce chercher à lever 1,4 milliard d'euros, notamment auprès d'investisseurs du Moyen-Orient et d'Europe de l'Est.

Mais, en octobre 2014, Thierry Leyne se suicide alors que le fond n'a pas encore été lancé (faute de l'agrément de banques luxembourgeoises, il a été enregistré à... Guernesey), ce qui suscite des interrogations concernant la transparence financière de DSK.

Miraculeusement, DSK avait quitté la présidence de la société... trois jours avant le drame.

Le 7 novembre, LSK est déclaré en cessation de paiements et laisse un passif de 100 millions d'euros auprès de 156 créanciers. Le 28 juillet 2015, le parquet de Paris ouvre une enquête pour « *escroquerie et abus de biens sociaux* » visant notamment LSK, suite à la plainte d'un investisseur, Jean-François Ott, qui aurait perdu 500 000 euros. Jean Veil, l'avocat de DSK, a expliqué que son client était lui aussi victime dans cette affaire et aurait perdu « *plus d'un million d'euros* ».

Le 7 mars 2016, le parquet de Paris ouvre une information judiciaire pour « *blanchiment d'argent et abus de confiance* » pour faire la lumière sur la faillite de LSK. Où en est cette affaire ?

Une petite dernière avant de conclure : d'après « *L'Obs* », la société de DSK, « *Parnasse International* », dont il est le seul actionnaire et employé, a gagné 21 millions d'euros entre 2013 et 2018. Durant cette période, la société n'a pas payé d'impôts, car implantée dans la zone franche de Casablanca où les sociétés âgées de moins de cinq ans sont exonérées d'impôts.

Bon, oublions les frasques sexuelles de DSK. On peut comprendre que des femmes, souvent jolies, succombent au charme de ce séducteur, ce playboy si distingué et si beau gosse. Et on peut également comprendre que Macron lui demande des conseils en matière d'économie.

D'autant plus que DSK, non content d'être un séducteur et un économiste hors pair, sait s'entourer de gens compétents : « *Dodo la saumure* » par exemple, ou encore deux brillants sujets qui faisaient partie de sa garde rapprochée avant de rallier « *La République en marche* » : Benjamin Griveaux, qui a démontré qu'on peut être intellectuel sans rechigner aux travaux manuels, et Sibeth Ndiaye, cette Sénégalaise si séduisante, si élégante, si bien élevée, et qui « *assume totalement de mentir pour protéger le Président* ». Décidément, ceux qui disent du mal de DSK sont des médisants !

Éric de Verdelhan

1)- Mutuelle nationale des étudiants de France. Une des « *pompes à finances* » du PS.

2)- En 2010, sa rémunération s'élevait selon, « *ABC News* », à 530 000 dollars.